

# La présence immigrée façonne-t-elle les perceptions des Européens sur l'immigration ?

Isabelle Bensidoun & Anthony Edo\*

Les perceptions des Européens sur l'immigration diffèrent selon les sujets sur lesquels ils sont interrogés. Une majorité d'entre eux estime que les immigrés enrichissent la vie culturelle de leur pays d'accueil et qu'ils ne prennent pas les emplois des travailleurs nationaux. En revanche, leurs opinions sont plus négatives sur les questions de sécurité et de protection sociale. Concernant ces deux aspects, plus la part des immigrés dans la population est grande, plus les perceptions sont négatives. En revanche, plus la part des deuxièmes générations est élevée, plus les natifs ont une perception positive de l'immigration. L'origine géographique des immigrés n'est toutefois pas neutre : la présence immigrée d'origine non européenne, qu'elle soit de première ou de deuxième génération, est perçue plus négativement que celle d'origine européenne. Des craintes qui semblent ainsi façonnées par le niveau d'intégration économique et sociale des immigrés. Mais des craintes qui sont aussi reliées à l'affiliation politique des personnes interrogées : inexistantes à gauche et à l'extrême gauche, et d'autant plus élevées que l'affiliation des répondants se situe à droite de l'échiquier politique.

Interrogés en 2017, pour le compte de la Commission européenne, à propos de l'impact des immigrés<sup>1</sup> sur la société, une majorité d'Européens estiment que les immigrés non européens (nés hors de l'UE) enrichissent la vie culturelle nationale (63 %) et sont en désaccord avec l'affirmation selon laquelle les immigrés prennent les emplois des travailleurs nationaux (58 %). En revanche, leurs opinions sur le rôle des immigrés dans les deux dimensions que sont la criminalité et la protection sociale sont plus négatives : 61 % estiment que les immigrés aggravent les problèmes de criminalité et qu'ils représentent un fardeau pour le système de protection sociale<sup>2</sup>.

Ces perceptions sont bien sûr façonnées par les caractéristiques socio-économiques des répondants : plus négatives parmi les plus âgés, les moins éduqués, les inactifs et les chômeurs, ceux qui rencontrent des difficultés financières, qui ne sont pas satisfaits de leur vie et qui déclarent une affiliation politique à droite ou à l'extrême droite de l'échiquier politique (graphique 1). Des résultats conformes à ceux d'autres études (Quillian, 1995), qui soulignent que la vulnérabilité socio-économique des individus, leur frustration individuelle et leur idéologie politique sont déterminantes dans les rapports qu'ils entretiennent aux immigrés et à l'immigration.

Les perceptions des Européens varient aussi fortement selon leur pays de résidence, avec des opinions à l'égard des immigrés majoritairement positives au Luxembourg, au Royaume-Uni et en France, et des perceptions

majoritairement négatives dans les pays aux frontières de l'Union qui ont été fortement exposés à l'arrivée massive des exilés du Moyen-Orient depuis 2015, comme Malte, la Hongrie ou la Bulgarie.

## ■ Des différences de perceptions liées à la présence immigrée ?

### *La formation des opinions envers les immigrés*

Plusieurs facteurs sont susceptibles d'expliquer le niveau de préoccupation des citoyens européens vis-à-vis de l'immigration et des immigrés. Le niveau de richesse d'un pays et son taux de chômage sont importants. L'appauvrissement économique de la population d'un pays peut effectivement intensifier les comparaisons interpersonnelles et conduire à rejeter le groupe ethnique minoritaire. Une étude de 2017 montre par exemple qu'en Europe la hausse du taux de chômage provoquée par la crise économique de 2008 a conduit à davantage de craintes envers la population immigrée. Des études historiques soulignent également que la montée du chômage est généralement propice aux discours xénophobes et se traduit par des attitudes hostiles à l'égard des minorités (Edo & Umana Dajud, 2020).

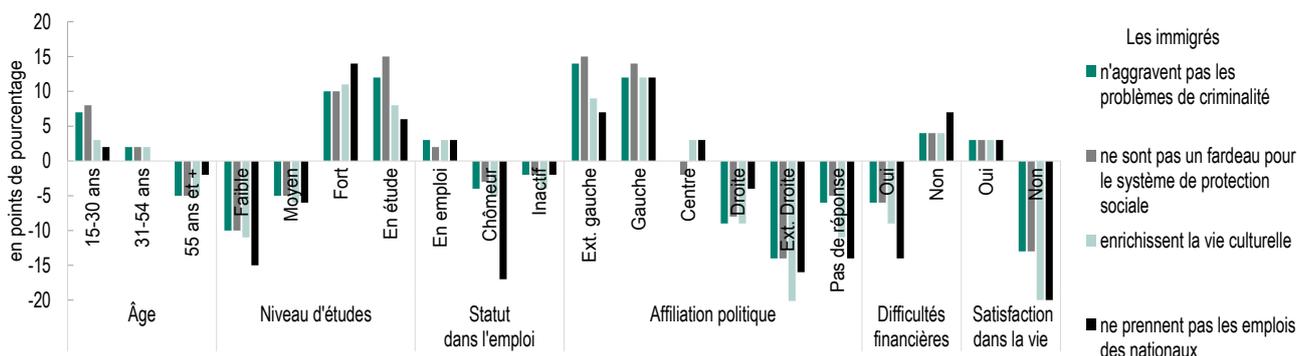
\* Isabelle Bensidoun est adjointe au directeur du CEPII et responsable des publications. Anthony Edo est économiste au CEPII.

1. L'OCDE définit un immigré comme une personne née à l'étranger. C'est aussi cette définition que nous retenons ici pour les premières générations. Les deuxièmes générations d'immigrés sont des individus dont au moins l'un des parents est immigré, mais qui sont nés dans le pays où leurs parents ont immigré. Ce sont donc des natifs avec une ascendance migratoire.

2. Ces perceptions entrent en contradiction avec les résultats des études portant sur les liens entre immigration et criminalité, et immigration et finances publiques (Voir Bensidoun & Edo, 2019 pour plus de détails sur cette contradiction).

## Graphique 1 – Des perceptions de l’immigration plus négatives chez les Européens les plus vulnérables et qui se déclarent plus à droite de l’échiquier politique

Écarts de perceptions par rapport à la moyenne, selon les caractéristiques des répondants



Note de lecture : Le pourcentage d'Européens, qui considère que les immigrés ne prennent pas les emplois des nationaux, est 3 points plus élevé que la moyenne (des satisfaits et des insatisfaits) pour ceux qui sont satisfaits de leur vie, tandis qu'il est de 20 points inférieur pour ceux qui ne sont pas satisfaits de leur vie.

Note : L'échantillon d'Européens retenu pour calculer ces statistiques exclut les répondants immigrés de première et deuxième générations pour éviter que les résultats sur des questions relatives à l'immigration soient influencés par leurs réponses.

Source : Eurobaromètre Spécial 469 mené en 2017, Vague EB88.2.

La couverture médiatique des questions migratoires et les discours politiques contribuent aussi à la formation des opinions (Edo, 2022). Les études montrent notamment qu'une visibilité accrue de l'immigration dans les médias suscite un sentiment de défiance à l'encontre des immigrés et peut avoir des répercussions sur les votes en faveur de l'extrême droite.

Les perceptions de l'impact des immigrés sur la société peuvent aussi dépendre de la taille de cette population. Une plus forte présence immigrée pourrait s'accompagner d'attitudes plus favorables à leur égard, en particulier si elle se traduit par un contact plus étroit entre populations natives et immigrées. Cette thèse, avancée par Gordon Allport en 1954, stipule que les interactions sociales entre la population majoritaire et le groupe ethnique minoritaire (ici, les immigrés) ont vocation à atténuer les préjugés (négatifs), à favoriser de bonnes relations intergroupes et le développement d'une confiance mutuelle. Mais, une plus forte présence immigrée peut, au contraire, susciter de la défiance à leur encontre. C'est la thèse défendue par les tenants de la théorie de la menace de groupe ou "group-threat theory" (Blumer, 1958 ; Blalock, 1967), selon laquelle une compétition accrue dans l'accès à des ressources essentielles (emploi, logement, services publics, etc.) ou la crainte du groupe ethnique majoritaire de voir sa position économique et sociale menacée par l'augmentation de la taille du groupe minoritaire, conduit à un rejet des immigrés.

### Un biais à corriger

L'évaluation des effets de la présence immigrée sur les opinions qu'en ont les natifs des pays d'accueil est délicate. La comparaison entre la part des opinions favorables (ou défavorables) et la part des immigrés entre régions peut être biaisée pour deux raisons principales.

Premièrement, les choix de résidence des immigrés pourraient dépendre des conditions politiques et socio-économiques qui prévalent là où ils souhaitent s'installer. Ils pourraient préférer résider dans les régions les plus dynamiques sur le plan économique et là où le degré d'hostilité à leur

égard est moindre. C'est ce qu'indique une [étude italienne](#) : les immigrés choisissent de résider plutôt dans des communes dont les habitants, moins hostiles à leur égard, votent moins pour des parties d'extrême droite.

Deuxièmement, les Européens pourraient confondre les immigrés de première et de deuxième générations lorsqu'ils forment leurs opinions sur l'immigration. Si tel est le cas, les enfants d'immigrés influenceraient aussi ces opinions et, en ne les prenant pas en compte, les effets de la présence immigrée sur les perceptions seraient biaisés.

En 2017, la proportion de personnes nées d'au moins un parent immigré dans l'Union européenne à 28 était de 7,4 %, alors que la part des immigrés était de 10,6 %. Les enfants d'immigrés représentent donc, en moyenne, 70 % de la population immigrée. La France est l'un des pays d'Europe avec la plus grande part de personnes nées sur son territoire, dont au moins l'un des deux parents est né à l'étranger (15 %). Vieux pays d'immigration, elle est même le seul pays d'Europe occidentale où la proportion d'enfants d'immigrés dépasse celle des immigrés (12 %). Cette part est aussi importante (plus élevée que la moyenne européenne) en Autriche (12,5 %), en Belgique (11,5 %), en Allemagne (8 %), ou encore en Suède, au Royaume-Uni et aux Pays-Bas où elle s'élève à 10 %.

Compte tenu de l'importance relative des enfants d'immigrés dans plusieurs pays européens, il est important de neutraliser l'effet de leur présence sur la formation des opinions envers les immigrés pour identifier le rôle spécifique joué par ces derniers. Pour ce faire, nous mobilisons plusieurs sources de données, dont l'Eurobaromètre de 2017, pour estimer les effets simultanés des immigrés de première et de deuxième générations sur les perceptions des Européens<sup>3</sup>.

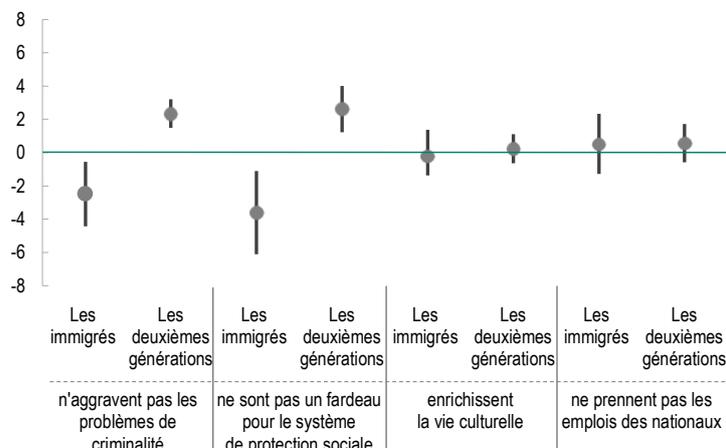
### Seules les opinions sur les effets des immigrés sur la criminalité et la protection sociale sont sensibles à la présence immigrée

Concernant les opinions des Européens à propos de l'impact de l'immigration sur la criminalité et la protection sociale, la présence immigrée est perçue

3. Pour une discussion détaillée de la stratégie empirique, voir Barrera, Bensidoun & Edo (2022).

## Graphique 2 – La présence immigrée façonne les perceptions des Européens : négativement pour les premières générations, positivement pour les deuxièmes

Effets de la part des immigrés de première et de deuxième générations sur les perceptions des Européens sur l'immigration



Notes : Les cercles représentent la valeur des coefficients estimés et, les traits verticaux, les intervalles de confiance à 95 %. Lorsque ces traits coupent l'axe des abscisses en zéro, le coefficient n'est pas statistiquement significatif : la présence immigrée n'a pas d'effet sur la perception considérée.

Source : Barrera, Bensidoun & Edo (2022).

comme une menace : plus les immigrés sont nombreux par rapport à la population, plus les perceptions sont négatives (graphique 2). Les estimations indiquent qu'une augmentation de 1 point de pourcentage de la part des immigrés conduirait à une hausse de la probabilité de considérer que les immigrés aggravent la criminalité ou pèsent sur les systèmes de protection sociale de 2 à 4 points de pourcentage. En revanche, sur leur rôle quant à l'enrichissement culturel de leur pays d'accueil ou sur le fait qu'ils constitueraient une menace sur le marché du travail, la présence immigrée n'influence pas les perceptions.

Il en est de même de la présence des deuxièmes générations. En revanche, son effet sur la criminalité ou la protection sociale diffère de celle des immigrés de première génération. Dans les pays où la part des immigrés de deuxième génération est plus élevée, les natifs ont des opinions plus favorables à l'égard des immigrés dans ces deux dimensions : ils sont en moyenne moins enclins à considérer que les immigrés aggravent la criminalité ou qu'ils sont un fardeau pour le système de protection sociale.

Les effets opposés de la présence immigrée des première et deuxième générations sur les attitudes des Européens ne sont sans doute pas sans lien avec les différences de niveaux d'intégration de ces populations. Avec un niveau de diplôme plus élevé, un taux de chômage plus faible, une meilleure maîtrise de la langue et un plus haut niveau d'interactions sociales, les enfants d'immigrés contribuent à la diffusion d'opinions positives de l'immigration.

## La sensibilité des opinions varie selon l'origine des immigrés

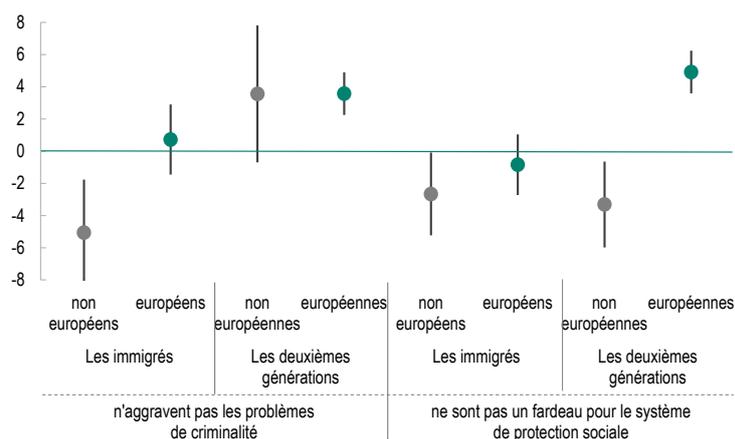
La décomposition selon l'origine de la population immigrée montre que les opinions négatives qu'elle suscite ne valent que pour les immigrés

d'origine non européenne<sup>4</sup>. La part des immigrés européens n'influence pas les perceptions des Européens sur les questions de criminalité ou de protection sociale (graphique 3). Le niveau élevé d'intégration économique des immigrés européens en est probablement l'une des raisons. Le taux de chômage des immigrés non européens était en effet de 16,5 % en 2017 contre 8 % parmi les immigrés européens et 7 % parmi les non-immigrés. Avec des revenus et des niveaux de diplômes plus élevés, les immigrés européens sont aussi moins pauvres. Autant de facteurs qui peuvent expliquer que l'importance relative de cette population ne suscite pas de préoccupation à son égard.

Quant à l'effet positif de la présence immigrée de deuxième génération sur les perceptions des Européens, il ne vaut que pour celle qui est originaire de pays européens. Compte tenu du haut niveau d'intégration économique et social des enfants d'immigrés européens, il n'est pas surprenant que les opinions envers les immigrés soient plus favorables dans les pays où leur part dans la population est plus importante.

## Graphique 3 – La présence immigrée d'origine non européenne induit des perceptions plus négatives de l'immigration

Effets de la part des immigrés de première et de deuxième générations sur les perceptions des Européens sur l'immigration, selon l'origine géographique



Notes : Les cercles représentent la valeur des coefficients estimés et, les traits verticaux, les intervalles de confiance à 95 %. Lorsque ces traits coupent l'axe des abscisses en zéro, le coefficient n'est pas statistiquement significatif : la présence immigrée n'a pas d'effet sur la perception considérée.

Source : Barrera, Bensidoun & Edo (2022).

Pour les descendants d'immigrés non européens, on retrouve soit un effet nul (pour la criminalité), soit un effet négatif (pour la protection sociale). Ces effets différenciés révèlent que le sentiment d'insécurité lié à l'immigration est gouverné par des considérations différentes de celles qui se rapportent aux effets fiscaux de l'immigration. Peut-être parce que les contacts avec les deuxièmes générations sont plus importants qu'avec les premières, une plus grande présence de descendants d'immigrés non européens n'influence pas les opinions sur le lien entre présence immigrée et aggravation de la criminalité. Conformément à l'argument de Gordon Allport, le contact favorise la confiance. Toutefois, cette sociabilité n'est pas la garantie d'une insertion économique sans entrave. Les descendants d'immigrés non européens sont notamment victimes de discriminations dans l'accès au marché du travail ou au logement (Lang & Spitzer, 2020). Ces difficultés se

4. Sur les aspects culturels ou d'emploi, les opinions des Européens sont insensibles à la taille de la population immigrée, qu'elle soit européenne ou non.

traduisent par des taux de chômage bien plus élevés que ceux des natifs sans ascendance migratoire et, partant, peuvent être perçus comme venant menacer les systèmes de protection sociale.

## ■ Des effets différenciés selon l'affiliation politique des Européens

Les effets de la présence immigrée sur les perceptions des Européens diffèrent ainsi selon l'origine géographique des populations immigrées. Mais dans quelle mesure ces effets dépendent-ils de la préférence politique des répondants ? Sont-ils plus négatifs lorsque ces derniers affichent une préférence pour les partis traditionnellement les plus hostiles aux immigrés et plus positifs lorsque, au contraire, ils se situent plus à gauche sur l'échiquier politique ?

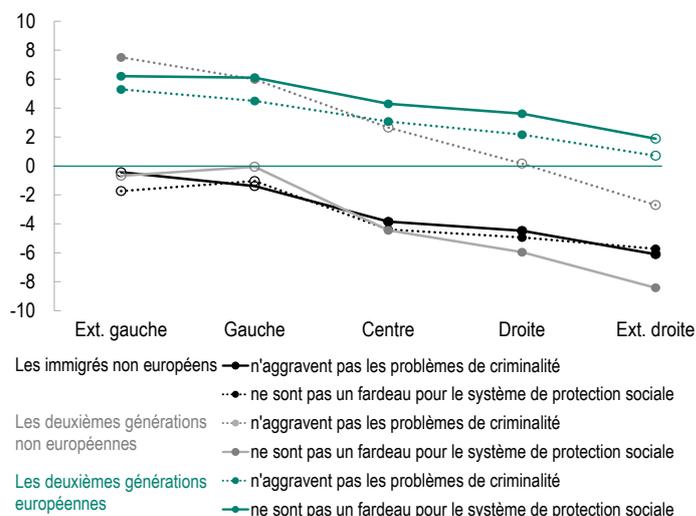
Clairement, l'effet négatif de la présence des immigrés non européens sur les perceptions des Européens quant à leur rôle en matière de criminalité ou de protection sociale provient des réponses de ceux qui déclarent une affiliation politique au centre, à droite et à l'extrême droite ; les réponses de ceux déclarant une affiliation à gauche ou à l'extrême gauche n'étant pas influencées par la présence immigrée (graphique 4).

Pour la présence des descendants d'immigrés non européens, les résultats diffèrent entre la perception des Européens quant à l'influence des immigrés sur la criminalité et quant au système de protection sociale. Concernant la criminalité, l'effet nul décrit plus haut est lié à la combinaison des réponses de ceux qui se déclarent à gauche et à l'extrême gauche, qui sont d'autant plus positives que la présence des deuxièmes générations est importante, et de celles des répondants du centre jusqu'à l'extrême droite qui s'avèrent être insensibles à la présence de ces deuxièmes générations. S'agissant de la perception qu'ont les Européens de l'impact des descendants d'immigrés non européens sur le système de protection sociale, on retrouve un effet de leur présence similaire à celui des premières générations : négatif pour les répondants qui déclarent une affiliation au centre, à droite et à l'extrême droite, nul pour ceux dont l'affiliation se situe à gauche et à l'extrême gauche. Quant aux deuxièmes générations originaires de pays européens, l'effet positif de leur présence sur les perceptions des Européens prévaut quelle que soit l'affiliation politique des répondants, même si cet effet positif est de moins en moins important lorsque l'affiliation des répondants se situe plus à droite de l'échiquier politique.

Ainsi, origine géographique des populations issues de l'immigration et affiliation politique des Européens se conjuguent pour expliquer le

Graphique 4 – Une plus forte présence immigrée conduit à des perceptions de l'immigration plutôt favorables parmi les sympathisants de gauche et défavorables parmi ceux de droite

Effets de la part des immigrés de première et de deuxième générations sur les perceptions des Européens sur l'immigration, selon l'affiliation politique de ces derniers



Note de lecture : Une hausse de 1 point de pourcentage de la part des immigrés non européens conduit à une hausse de la probabilité que les Européens se déclarant affiliés à l'extrême droite considèrent que les immigrés aggravent la criminalité de 6 points de pourcentage.

Notes : Les cercles représentent la valeur des coefficients estimés. Lorsqu'ils sont vides, cela signifie que le coefficient n'est pas statistiquement significatif à 5 %.

Source : Estimations des auteurs.

lien entre présence immigrée et perceptions de l'immigration. Dans la mesure où les différences d'origine géographique reflètent des réalités économiques, sociales et culturelles distinctes, et où la présence immigrée n'a pas d'incidence sur les perceptions des Européens relatives aux aspects culturels de l'immigration (graphique 2), il est fort probable que ce sont les caractéristiques socio-économiques des immigrés (taux d'emploi, de pauvreté, niveau d'éducation, etc.) qui influencent les opinions des Européens sur les questions migratoires et leur sensibilité à la présence immigrée. Une interprétation qui rejoint celle de deux études récentes consacrées aux effets de l'immigration sur l'essor des partis d'extrême droite en France et en Europe : l'accroissement de la part des immigrés non européens ayant effectué des études supérieures tend à enrayer la progression des partis d'extrême droite, alors que celle de ceux faiblement diplômés tend à l'alimenter. Une meilleure intégration économique et sociale des populations issues de l'immigration semble ainsi être un moyen pour contenir la montée du sentiment anti-immigrés et favoriser la cohésion nationale.

## La Lettre du



© CEPII, PARIS, 2022

RÉDACTION :  
Centre d'études prospectives  
et d'informations internationales  
20, avenue de Ségur  
TSA 10726  
75334 Paris Cedex 07

Tél. : 01 53 68 55 00  
www.cepii.fr – @CEPII\_Paris

RÉDACTEUR EN CHEF :  
Antoine Vatan

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :  
Christophe Destais

RESPONSABLE DES PUBLICATIONS :  
Isabelle Bensedoun

RÉALISATION :  
Laure Boivin

La Lettre du CEPII  
est disponible en version électronique  
à l'adresse :

<http://www.cepii.fr/LaLettreDuCEPII>

Pour être informé de chaque nouvelle parution,  
s'inscrire à l'adresse :  
<http://www.cepii.fr/Resterinforme>

ISSN 0243-1947 (imprimé)  
SSN 2493-3813 (en ligne)  
CCP n° 1462 AD

Septembre 2022

Cette Lettre est publiée sous la  
responsabilité de la direction du CEPII.  
Les opinions qui y sont exprimées sont  
celles des auteurs.

RECHERCHE ET EXPERTISE  
SUR L'ÉCONOMIE MONDIALE

